

Politique générale sur la stratégie en matière de droits de l'homme



Messe Frankfurt s'engage à respecter les obligations en matière de droits de l'homme et d'environnement énoncées dans la loi allemande sur la chaîne d'approvisionnement (LkSG).

Même au-delà du champ d'application de cette loi, nous travaillons depuis de nombreuses années à la protection des droits de l'homme et de l'environnement. Dans le cadre de ces efforts, Messe Frankfurt a signé le Pacte mondial des Nations unies en 2010, s'engageant à respecter ses dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Nous avons passé avec succès l'audit du système de gestion environnementale internationalement reconnu, conformément au système de management environnemental et d'audit (EMAS), et avons reçu une note ESG de la part d'Ecovadis. Cet audit a porté sur un certain nombre de domaines, notamment la protection de l'environnement, le travail et les droits de l'homme.

L'engagement en faveur des droits fondamentaux est fermement ancré dans notre culture d'entreprise et se reflète dans nos pratiques commerciales.

Gestion des risques

Nous avons mis en place un système intégré de gestion des risques afin d'assumer notre responsabilité d'entreprise en matière de protection des droits de l'homme et de l'environnement. Notre objectif est d'identifier le plus tôt possible les risques dans notre domaine d'activité et chez nos fournisseurs et de prendre des mesures pour minimiser ou éliminer ces risques. Tous les secteurs de notre groupe ont été intégrés dans notre système de gestion des risques. Les droits de l'homme et les préoccupations environnementales font également partie intégrante de nos processus d'achat et de prise de décision.

Chaque année, nous effectuons des analyses de risques situationnels dans notre propre secteur d'activité et chez nos fournisseurs directs, en travaillant en étroite collaboration avec les départements et les fournisseurs concernés pour évaluer et gérer l'impact de nos décisions commerciales. Nous tenons également compte des risques spécifiques aux pays et aux secteurs d'activité. Nous estimons que les risques environnementaux liés aux activités de Messe Frankfurt dans son propre domaine d'activité sont faibles.

Mesures préventives

En cas de risque ou de soupçon de violation des droits de l'homme ou des exigences environnementales, nous prenons des mesures pour éviter le risque dans la mesure du possible, pour clarifier la situation et pour remédier à toute violation. En collaboration avec nos fournisseurs, il peut s'agir de mesures de formation et d'éducation, d'obligations légales ou de la mise en place de mécanismes de contrôle.

Mise en place d'une procédure de réclamation

Messe Frankfurt a mis en place un système d'alerte qui permet à nos employés, à nos fournisseurs et à toute personne concernée par nos activités commerciales de signaler toute information concernant une éventuelle violation des droits de l'homme ou des exigences environnementales. Nous veillons à ce que tous les rapports soient traités de manière confidentielle et fassent l'objet d'une enquête dans le cadre d'un processus équitable et transparent. Les informations tirées de ces rapports sont également utilisées pour améliorer nos mécanismes d'identification et de prévention des risques.

Obligations de déclaration

La mise en œuvre des obligations de diligence en matière de droits de l'homme et d'environnement est un processus continu dont nous examinons régulièrement l'efficacité et l'optimisation. À partir de 2025, nous publierons un rapport annuel sur le respect de nos obligations de diligence, ainsi que sur les risques éventuellement identifiés concernant la violation de nos droits de l'homme ou de nos exigences environnementales, et sur les mesures prises pour y faire face. Nous mettrons ce rapport à disposition ici gratuitement pendant une période de sept ans. Nous réexaminerons et mettrons à jour cette déclaration de principes régulièrement et chaque fois que cela s'avérera nécessaire.

Nos attentes

Nous attendons de nos fournisseurs et de nos partenaires commerciaux qu'ils nous soutiennent dans nos efforts pour satisfaire à ces obligations de diligence. Nous pensons que la protection des droits de l'homme et de l'environnement est un engagement à long terme que nous ne pouvons réaliser qu'en travaillant ensemble et en nous améliorant continuellement.



Wolfgang Marzin



Detlef Braun



Uwe Behm